

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAIN 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001127964	1ere Gachée: 12:57 (1) Quantité: 4.00 m3	Date: 12/06/2026 référence commande(2): 03 26 68 25 92	reap100626095649	Zone: TRANSPORT TOI
client: 410441 chantier: 044215	DP CONSTRUCTION Chaintrix-Bierges	11 RUE ANTOINE CHEZY BP 18 51470 mairie 51130 Chaintrix-Bierges		Véhicule: P99 PUMI SOUFFLET M99 SOUFFLET
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00
14:00			température: vitesse du vent: validité:	CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures
code Béton NJB254Z260	désignation(6)(8) BPS	certification	classe d'exposition(3) XC2	Classe Chlorure CL 0,40
consistance(7) S4		Dmax 20		
ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R		Additions(type)	dosage(C+Ka)(5) 0	Résistance caractéristique(4) C25/30
appellation commerciale C25/30 XC2 S4 Dm8-20 CEM2 260				
Propriétés particulières spécifiées				
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE
BARBOTINE PUMI 2H M3 PUMI CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE ECO-PARTICIPATION		PRE 5480/4700		NOM: signature du client:
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:		signature:		

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1